



Arnex-sur-Orbe, le 7 octobre 2019
Préavis numéro 04/2019

Octroi d'un prêt au Tennis-Club pour la réfection du court de tennis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La réfection du court devient indispensable et le montant des travaux s'élève à CHF 70'870.-

Le financement pourrait être le suivant :

Le Tennis Club a obtenu un subside de Fr. 10'630.- du Fonds vaudois du sport.

La Municipalité préavise favorablement ledit projet et propose une aide financière de Fr. 15'000.- sans intérêt, mais remboursable par un amortissement de Fr. 5'000.- en 2020 (après encaissement subvention Fonds vaudois du sport) et dès 2021 CHF 2'000.- sur 5 ans.

L'infrastructure en place sur notre commune doit être entretenue pour continuer d'offrir de bonnes conditions aux nouvelles générations de joueurs de tennis

La Municipalité invite le Conseil général a bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe

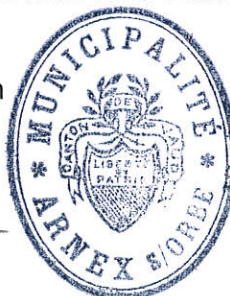
- Vu le préavis municipal n°04/2019 relatif à l'octroi d'un prêt au Tennis-Club d'Arnex pour la réfection du court de tennis.
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide d'accepter l'octroi du prêt de CHF 15'000.- en faveur du Tennis-Club Arnex

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 octobre 2019

Au nom de la Municipalité

Le syndic
André Roch



La secrétaire
D. Michon-Gremion